

COMPTE RENDU REUNION DU 9 MARS 18

18h 30

Présent-es : Annah, Marylou, Martine, Jean Noël, Clémence, Cathy, Philou, Gérard, Michèle, Ginette, Suzanne, Ghislaine.

Excusé-es : Florence, Antoine, Aude, Christiane, Christophe, Bébert.

Gérard et Michèle nous racontent la rencontre avec le conseil municipal qui a accepté à 10 voix pour 5 contre et 2 abstentions le principe d'accueillir des réfugié-es sur la commune par la plate forme nationale.

Les réactions contre ont été vives révélant une peur des étrang-ères quel-les qu'ils-elles soient. Précédemment la commune du Pont s'était déjà prononcé pour mais maintenant c'est le conseil de la commune nouvelle qui a voté.

Ghislaine a été destinataire des instructions pour faire partie du dispositif avec « *la plate forme nationale pour le logement des réfugié-es ou bénéficiaires de la protection subsidiaire** ». Le but étant de désengorger la région parisienne, en les répartissant en Province.

C'est la « Direction départementale de la cohésion sociale et de protection des populations » (DDCSPP) qui s'en occupe : on a une fiche logement à remplir et à leur renvoyer avec la délibération de la mairie, on a pas besoin d'être en association légalement constituée on peut rester groupe de bénévoles informel.

La lettre d'accompagnement nous « félicite » *...pour ce témoignage concret de solidarité puisque nous contribuons à travers cet acte citoyen à l'engagement de notre pays au service des valeurs humanitaires...(bla bla bla...)*

Une des fiches envoyée est celle qu'ils diffusent auprès des réfugié-es Extraits:

« *La province c'est aussi :*

1 Un coût de la vie moins cher

2 Des logements généralement plus grands

3 Des transports en commun (!), des commerces et l'ensemble des services publics (...)

4 Des démarches administratives (RSA CMU... et l'accès aux services publics similaires dans toute la France

(...)

A partir du moment où la plate forme aura reçu votre demande écrite pour un logement, vous devrez déménager très rapidement (environ une semaine) (!). Les frais de transport vers votre nouveau logement sont pris en charge par l'État. »

Suzanne et Ghislaine ont assisté chacune à 1 réunion avec l'association Cévennes Terre d'accueil à Vialas avec des représentant-es des groupes de Vialas, Villefort, Génolhac.

La problématique actuelle étant que la plate forme nationale ne propose plus de réfugié-es à héberger depuis plusieurs mois sans qu'on sache trop pourquoi : ils-elles ne veulent pas venir sur un territoire si isolé...ou tout est bloqué en attendant les décrets d'application de la nouvelle loi sur l'immigration...ou quoi ?....

Le groupe de Vialas est donc obligé, avec beaucoup de frustration, de déménager avant fin mars, la maison qu'ils avaient toute meublée, le propriétaire ne pouvant plus perdre encore des mois de loyers...Et il y a potentiellement 3 ou 4 logements disponibles sur Villefort, Génolhac, qui ne reçoivent pas de propositions...alors que des réfugié-es dorment dans la rue (certes, pas les mêmes!) Ils ont donc rencontré diverses personnes, plus localement, susceptibles de connaître des réfugié-es qui cherchent un logement : un responsable de mission locale à Salon de Provence qui s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans français-es ou étrang-ères, le responsable du CADA d'Alès (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) etc.

Michèle prendra contact avec les CADA de Langogne et Chambon le Château.

photo Ghislaine a pris contact avec RESF Lozère et Alès...à suivre.

Le groupe de Vialas va faire un communiqué de presse pour expliquer cette situation désolante et l'incurie du gouvernement...

Ils vont préparer aussi un texte décrivant les points positifs de notre territoire pour les diffuser dans les CADA et autres organismes proches de migrant-es...Ghislaine propose un témoignage d'Ali et Madina pour l'illustrer.

Mais si -ils-elles et donc peut être nous- choisissons de prendre une famille ou des célibataires proposé-es localement, ce ne sont plus les mêmes conditions :

ce seraient des demandeurs-es d'asile n'ayant pas (encore) le statut de réfugié-es, ayant une autorisation de séjour le temps de l'instruction de leur dossier qui ne leur donne pas droit aux allocations logement, familiales, RSA ni le droit de travailler (sauf dérogation)...il faut donc un loyer, chauffage peu chers et pouvoir assumer ...Ils-elles ont juste droit à une allocation (ADA) de 300 € par mois par adulte. Dans ce cas l'accord de la mairie n'est plus obligatoire.

Ghislaine explique qu'on a été dans ce cas là avec les Tchétchènes et qu'on s'est débrouillé pendant 2 ans mais c'était confortable car le propriétaire du logement (Gérard) était prêt à les garder même si on arrivait plus à payer les loyers mais on a toujours réussi à les payer . Mais on s'est démené pour trouver des aides partout, privées, associatives, administratives, sociales (SIAO, mairie, club des aînés ruraux, assistante sociale...) mais certaines peuvent être plus difficiles à trouver 7 ans plus tard...

Il faudrait donc faire le point de nos forces et de nos soutiens pour décider DANS LE CAS où le national ne nous proposerait pas de réfugié-es, si on s'oriente vers des demandeur-ses d'asile, avec l'appartement de Gil qui n'est pas cher (400 € avec le chauffage)....

Pour les Tchétchènes chacun-e avait fait ce qu'il-elle pouvait comme il-elle le pouvait : certain-es ont participé uniquement financièrement, d'autres ont aidé de différentes manières sans jamais donner d'argent, chacun-e doit se sentir libre et à l'aise.

On aurait intérêt à rallier à notre cause la communauté protestante du Pont. A Vialas c'est elle qui a sollicité la mairie et une affiche est apposée sur le temple « Accueillons des réfugiés »

Les appartements de l'ancienne gendarmerie ne sont pas envisageables dans ce cadre: chers et mal isolés.

Clémence est d'accord pour être notre contact auprès de Gil : savoir où il en est pour la préparation de l'appartement, pouvons nous l'aider pour les travaux , a-t-il des meubles éventuellement à prêter, peut-il louer sans allocation alors que c'est un logement social conventionné. Il faudra remplir la fiche logement avec lui.

Est ce qu'on adhère à Cévennes terre d'accueil qui regroupe 3 collectifs ayant les mêmes projets que nous... ? (10 € l'adhésion individuelle) Ils-elles sont débordé-es par les envois de mails à leurs 250 adhérents. Ils-elles veulent faire un blog pour que les adhérent-es aillent y chercher les infos pour simplifier le travail.

Ghislaine est prête à suivre le plus possible les réunions de l'association (quand elle aura l'info de leur tenue!) mais demande qui accepterait d'être référent-e pour les contacts informatiques ? Car Bébert va être trop chargé très vite. Martine y réfléchit. On demandera à Antoine et /ou Aude....

Michèle propose qu'on accroche des tissus de couleurs au pont du Rieumalet, action lancée par Resf, qui symbolise qu'on est tous tissus de l'immigration et d'accord pour accueillir...On prévoit le **SAMEDI 31 MARS** à midi sauf si mauvais temps. Venez avec des bouts de tissus, préparez des bandes faciles à accrocher.

Merci à Suzanne pour les notes à Bébert pour l'envoi.

Ghislaine

* ce sont des réfugiés non menacés personnellement dans leur pays dit « non sûr » mais collectivement (exemple :tout leur village a été rasé...)